

Compte-rendu du conseil d'école

du vendredi 15 juin 2018

Présents enseignants : Mme FONTAINE, Mme LEMENTEC, Mme DAVID J., Mme LE DOUR, Mme COLLOT, Mme ROHEL, M LEPRIZE, Mme WESTER, Mme ROBICHON, Mme DUMONT, Mme CHEVRIER, Mme GAUTIER, Mme GUERMEUR, Mme BRISSET.

Présents parents : Mme SELIGOUR, Mme ALLARD, Mme LOISEAU, M BECCARI

Présents mairie : Mme EDET G élue responsable aux affaires scolaires, Mme EDET M. élue

Mme PRIOUL et Mme CHAUVEL, ATSEM

Excusés :

Mme BUTAULT IEN

Mairie : M CHIRON, maire de la commune.

Enseignants : Mme LARCHER, Mme DAVID B, Mme BULOIS,

Parents: Mme POIRIER, M ADAM, M GALISSON, Mme DE RIGAL, M SAUNIER, Mme OUEDRAOGO, M NORET.

Absents : M LE LAY, Mme HOUSSIN

∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞

1-Travaux à prévoir

Les machines de ventilation ont été remplacées, mais nous n'avons plus aucun placard : étage salle des maîtres, motricité, préau.

Il est urgent et indispensable d'en prévoir de nouveaux pour la rentrée.

La bordure en bois dans la cour maternelle est à remplacer.

Des travaux de réhabilitation de l'école ont commencé. La première phase se terminera fin novembre, début décembre. Elle concerne l'assainissement du vide sanitaire, la réfection des toitures et le remplacement des menuiseries extérieures.

2-les nouveaux horaires 2018-2019

A partir de la rentrée 2018, l'école repasse à 4 jours.

Un courrier a été transmis aux familles via le cahier de liaison. Une enquête concernant la fréquentation de la garderie est jointe.

Horaires scolaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h 14h-16h30

Horaires garderie : matin : 7h15-8h20 soir : 16h45-18h45

Horaires des bus : le soir : 17h sauf le vendredi 16h30

Temps du midi : 12h-13h50 sur cette période, les élèves sont sous la responsabilité du personnel municipal.

En cas d'absence de Mme LECOUVIOUR, le personnel est démuni lorsque survient un incident. A qui s'adresser ? Qui rédige la demande de retrait de points ? Lorsque la demande de retrait arrive à la mairie, elle ne semble pas être suivie d'effet. Le permis à points sert-il encore à quelque chose ? Une certaine impunité s'est installée, qui nous dessert.

Les parents confient leur enfant à l'école, que ce soit du temps scolaire ou périscolaire, ils ne peuvent accepter que les situations ne soient pas gérées.

Il est indispensable que le temps du midi soit géré de façon rigoureuse. En cas d'absence de la personne responsable, à savoir Mme LE COUVIOUR, le remplacement doit être prévu et anticipé. Il semble indispensable de définir une fiche de poste afin de la transmettre à la personne remplaçante.

L'école et le personnel municipal souhaitent être informés des absences et savoir qui est nommé en remplacement.

-Les parents auraient aimé que la garderie ne soit payante qu'à partir de 17h30, comme à présent.

La mairie ne souhaite pas revenir sur l'horaire de 16h45.

Retards le matin

De plus en plus fréquemment, des parents arrivent en retard le matin, 5 ou 10 mn, essentiellement des parents de maternelle (les plus grands arrivent seuls)

Un courrier leur a été adressé, leur signifiant la gêne occasionnée par ces retards. Nous sommes en droit de refuser l'entrée aux parents récidivistes.

3-Vote du règlement intérieur pour l'année 2018/2019

2 ajouts : « *Les téléphones portables sont interdits dans l'enceinte de l'école* »

Concernant les retards : « *Les portes seront fermées à 8h30 précises, nous nous réservons le droit de refuser l'entrée aux parents récidivistes.* »

Nombre de voix pour : 23

Nombre de voix contre : 0 Abstention(s) : 0

Règlement approuvé à l'unanimité. Ce dernier sera donc distribué dès la rentrée à toutes les familles.

4. Effectifs prévus pour septembre 2018

	2017	Bilingues 2017	Rentrée 2018	Bilingues
TPS	11	2	3	3
PS	32	5	27	6
MS	24	3	31	8
GS	40	7	24	4
Total maternelles	107	17	85	21
Total maternelles + bilingues	124		106	
CP	49		39	7
CE1	55		50	
CE2	62		55	
CM1	55		60	
CM2	57		51	
Total élémentaire	278		255	
Total élémentaires + bilingues	278		262	
Total école	402		368	

La répartition par classe n'est pas encore finalisée. Elle sera affichée le jour de la prérentrée des enseignants, le 31 août, à partir de 17h, sur les portes du hall.

La rentrée des élèves est fixée au lundi 3 septembre à 8h30

5- Changements au sein de l'équipe enseignante

Madame BASSALAH, Mme CHEVRIER, M MONVOISIN quittent l'école, n'étant pas titulaires du poste.

Nous n'avons pas d'information concernant la nomination de l'enseignant bilingue.

6-Questions des parents.

Les effectifs de la classe bilingue seront chargés l'an prochain. Une salle de classe plus grande est-t-elle envisagée ?

La classe bilingue sera choisie par l'enseignant en charge de celle-ci. Une des salles les plus grandes de l'école lui sera proposée. Nous ferons en sorte que l'emplacement soit en cohérence avec l'âge des élèves (TPS, PS, MS, GS CP)

Les parents de la classe bilingue se disent satisfaits de cette année scolaire. Ils ont apprécié le travail des enseignants en charge de cette classe.

Y aura-t-il un temps d'étude à la garderie ?

Une salle sera réservée aux élèves souhaitant faire leurs devoirs.

Le personnel employé pour les TLE sera-t-il redéployé sur le temps du midi ?

La mairie précise que l'ATSEM « sans poste » a été maintenue sur l'école et que M GILLES interviendra sur le temps du midi.

Mme LOISEAU informe les enseignants qu'une mallette « défi différences » réalisée par Léo Lagrange, est disponible au Chorus. Possibilité d'un intervenant (250.00 euros la journée) Mme LOISEAU a déposé un document explicatif à l'école.

Les parents signalent un manque d'éclairage devant le Chorus.

Il s'agit de la compétence de VHBC (communauté de commune)

Ils font remarquer qu'un marquage au sol différenciant piétons et vélos serait intéressant sur le trottoir entre le Chorus et le collège.

Mme CHAUVEL(ATSEM) soulève le problème de la vitesse des cars le matin. Elle estime que les enfants de la garderie qui descendent le trottoir ne sont pas en sécurité.

La solution serait de passer par le petit chemin qui longe la cantine. Pour l'instant il est impraticable (nombreuses flaques d'eau).

Une demande est faite à la mairie pour assainir ce chemin et ainsi sécuriser le cheminement des enfants depuis le chorus.

Fin du conseil d'école : 19h30

La secrétaire de séance : Madame ROBICHON

La présidente de séance : Mme BRISSET